

Réunion du Conseil Municipal du 10 décembre 2024

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, ERNEST David, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Membres absents : DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, FERNANDEZ Aurélie (excusées).

Points à l'ordre du jour :

Demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux 2025 ; Emprunt pour les travaux de réhabilitation de la salle multiactivités ; Adhésion à la convention de participation entre le Centre de Gestion et COLLECTEAM pour la protection sociale des agents - régime prévoyance ; Tarifs municipaux 2025 ; Personnel communal : création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe ; Demandes de subventions et questions diverses.

Secrétaire de séance :

Monsieur Pierre-Vincent VALET est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Travaux de voirie : demande de subvention

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux de voirie pour l'année 2025 : réfection de la route des Landes, de la route de Nadal et reprise d'une partie de la Carrière cave. Le coût de ces travaux est estimé à 93 096,34 € H.T, incluant les frais de Maîtrise d'Œuvre.

Il propose de déposer une demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2025, à hauteur de 40 % du montant HT des travaux, soit 37 238 €.

Accord du Conseil Municipal.

- **Travaux de rénovation énergétique et de restructuration de la salle multiactivités : emprunt**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les offres reçues du Crédit Agricole, de la Caisse d'Épargne et de la Banque des Territoires pour un emprunt de 220 000 €uros sur 20 ou 25 ans.

Dans un premier temps, l'assemblée choisi de réaliser un emprunt sur 20 ans. Puis, après analyses des offres, elle décide de retenir l'offre de la Banque des Territoires pour un emprunt au taux indexé sur le livret A + 0,40 % à échéances trimestrielles.

Accord du Conseil Municipal.

- **Adhésion à la convention de participation entre le Centre de Gestion et COLLECTEAM pour la protection sociale des agents - risque prévoyance**

Monsieur le Maire indique que les agents communaux bénéficient, depuis plusieurs années, d'une participation de l'employeur de 20 € / mois pour l'adhésion à une prévoyance labellisée.

Suite à la remontée de plusieurs d'entre eux de la forte augmentation du montant de leur cotisation, une étude a été réalisée auprès de plusieurs organismes. Il en ressort que l'offre de COLLECTEAM, dans le cadre de la convention de participation avec le Centre de Gestion est la mieux-disante.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal d'adhérer à cette convention de participation.

Accord du Conseil Municipal.

Il précise qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, les employeurs territoriaux devront verser une participation à la complémentaire santé de 15€ / mois / agent, la participation actuelle de la commune est de 5€.

- **Tarifs Municipaux 2025**

Définition des tarifs au 1^{er} janvier 2025 : voir détail en annexe des décisions du conseil municipal.

- **Redevances Adour Garonne**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'Agence de l'eau Adour Garonne a pris la décision de remplacer les redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte, à compter du 1^{er} janvier 2025 par :

- une redevance « consommation d'eau potable » : redevance due par chaque abonné selon le volume d'eau facturé (sont exonérées les consommations d'eau destinées aux activités d'élevage si elles font l'objet d'un comptage spécifique).

- l'Agence de l'eau a fixé le tarif 2025 à 0,32 € / m³

➤ une redevance pour performance des réseaux d'eau potable calculée en multipliant :

- le tarif fixé par l'Agence de l'eau pour 2025 à 0,35 € / m³

- à un taux de modulation fixé à 0,2 pour l'année 2025 (soit une redevance de 0,07 € pour 2025) et qui sera recalculé chaque année selon la performance du réseau d'eau potable de la commune à compter de 2026.

➤ une redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif calculée en multipliant :

- le tarif fixé par l'Agence de l'eau pour 2025 à 0,35 € / m³

- à un taux de modulation fixé à 0,3 pour l'année 2025 (soit une redevance de 0,105 € pour 2025) et qui sera recalculé chaque année selon la performance du réseau d'assainissement collectif de la commune à compter de 2026.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Création d'un poste d'Adjoint administratif Principal de 1ère classe

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent est promouvable au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe par la voie de l'avancement de grade. Il propose de créer ce poste pour une durée hebdomadaire de 17h30.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Demandes de subventions

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes de subventions reçues de 2 établissements scolaires dont des élèves sont domiciliés sur la commune :

- Maison Familiale et Rurale de Saint-Flour : 1 élève

- Classe culturelle du collège de la Ponétie : 2 élèves

Accord du Conseil Municipal pour le versement d'une aide de 50 € / enfant.

Questions diverses

▪ Travaux

- Salle polyvalente : interruption des travaux pendant un mois pour différentes études et analyses ; le chantier a repris cette semaine par la pose d'une nouvelle poutre. Les fondations et le coulage des plots béton de l'extension devraient suivre.

- Stations d'assainissement collectif :

- station du bourg terminée : mise en service dans la semaine puis vidange et démantèlement de l'ancienne station pour création d'un bassin de rétention.
- Cancelade : travaux stoppés car terrain trop humide
- Aubugues : 2 bassins terminés, travaux en cours
- Lacam : travaux de chemisage et d'étanchéité des regards à compter du 15/12

▪ Divers

- Tracteur John Deere : Devis de réparation de 4 280 € suite à un incendie d'origine électrique. Prise en charge par l'assurance validée suite à expertise.
- Vente terrains BAC / ASTIER / EPF : Signature avec Madame Astier faite. Demande de report au 17/12 par M. et Mme BAC.
- Ecole : CDD de remplacement de Madame BOISSIER Véronique en arrêt maladie par Madame BORIE Alicia.
- Matériel salle polyvalente : piano de cuisson vendu à la commune de Lafeuillade-en-Vézie ; vente des panneaux acoustiques à une association en cours.
- PAV des 4 routes : travaux terminés - installation des containers prochainement
- Syndicat intercommunal de l'eau et de l'assainissement : remise en cause suite à la censure du gouvernement. A suivre
- Repas du CCAS : 51 personnes ont participé au repas à l'Escarpidou et 31 colis venant de l'Echo paysan ont été distribués
- Repas de Noël du personnel communal, des enseignants et enfants : le 20/12 à l'Escarpidou
- Invitation du Conseil Municipal par l'Association des Parents d'Elèves au Noël de l'école du 20/12.
- Décoration de Noël dans le Bourg : remerciements aux élus et bénévoles.
- Carte de vœux en cours d'impression ; à distribuer début janvier.

Le Maire :
David ERNEST

Le secrétaire de séance :
Pierre-Vincent VALET